



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal de la Commune de CLÉRAC
se réunira en session ordinaire
à la SALLE DES ASSOCIATIONS**

**le MERCREDI 08 janvier 2020
à 19 heures 30.**

Ordre du jour :

1. Mairie : travaux supplémentaire,
2. Maisons du lotissement : travaux supplémentaires,
3. Finances : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
4. Gestion du personnel : Création CDD,
5. Questions diverses.

Affiché le 31 décembre 2019

Le Maire, Guy PASQUET